



jeudi, 26. Janvier 2017



SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
Le coût du panier moyen des consommateurs reste stable en 2016	2
Bond du nombre d'embauches en 2016.....	2
La France fait le pari de l'intelligence artificielle	3
Plus de 40 milliards d'euros dépensés dans les applications mobiles en 2016	3
Le chômage va fortement baisser en 2016, une première depuis... 2007	4
Les Français ont recyclé dix kilos de déchets électriques par habitant en 2016	5
Éolien, solaire, bois de plus en plus compétitifs en France	6
Bâtiment: activité en hausse en 2016	6
Commerce	6
Bouygues Telecom connecte les campagnes à Internet grâce à la 4G	6
Parmalat: chiffre d'affaires en hausse en 2016 à 6,49 milliards d'euros	7
Transactions & Contrats	8
Alstom investit dans les minibus autonomes du français EasyMile	8
Un emprunt record émis par EDF au Japon.....	9
Alstom : premier contrat de tramway à Taïwan	9
Cerba passe sous pavillon étranger	9
PSA bientôt de retour en Inde	9
Gerflor et Paprec s'allient.....	10
Atos: contrat avec l'Australie	10
La biotech Lysogene veut lever 30 à 39 millions d'euros	10
Vallourec cède l'aciérie de Saint Saulve à Asco.....	11



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malglaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Le coût du panier moyen des consommateurs reste stable en 2016

Source : Le Monde

Pour la deuxième année de suite, le coût du panier moyen du consommateur français sur les produits de consommation courante est resté stable en 2016, rapporte le baromètre annuel publié mardi 24 janvier par Familles rurales et La Croix.

L'association étudie depuis 2006 l'évolution des prix de 35 produits du quotidien (boissons, biscuits, produits laitiers, lessive...), à l'exception des produits frais (fruits et légumes, viande...), en grandes surfaces et dans les commerces de proximité. En 2016, le prix du panier moyen a atteint 136 euros, quasi stable par rapport à 2015 (135,59 euros).

L'année 2015 avait elle aussi été marquée par une stabilisation des tarifs, après deux années de baisse, dans un contexte de guerre des prix. 2016 a vu les prix dits de « fond de rayon » – c'est-à-dire hors promotion – très peu évoluer ; les distributeurs ayant atteint un certain équilibre des forces. Les promotions ponctuelles ont été plus nombreuses.

« Varier du simple au double »

Au cours des dix dernières années, le coût des courses de tous les jours a grimpé de 4,9 %. « Cette augmentation est due principalement à la hausse du panier des marques nationales (+ 7,6 % depuis 2006), suivie de près par celle des premiers prix (+ 7,4 %) », note Familles rurales. Entre 2015 et 2016, les évolutions apparaissent plus modestes, les marques nationales

progressant de 0,4 %, à 180,29 euros, tandis que les premiers prix reculent de 0,8 %, à 130,14 euros.

Mais ces moyennes cachent en fait « des différences très importantes : entre les produits premiers prix et les produits de marques nationales, le prix du panier peut varier du simple au double, voire du simple au triple pour certains produits », souligne l'association. C'est notamment le cas pour les lessives ou les produits d'entretien.

L'écart de tarifs est également notable entre les produits traditionnels et les produits biologiques. Sur le lait, les œufs et le jus d'orange, un produit bio est en moyenne 35 % plus cher que les autres, selon Familles rurales.

Enfin, en 2016, c'est en hypermarché, longtemps perçu comme un circuit bon marché, que le Caddie revient le plus cher au consommateur, à 133,45 euros. En 2016, ce dernier a devancé pour la première fois le supermarché (131,82 euros), qui était pourtant resté le circuit de distribution le plus onéreux des dix dernières années.

Bond du nombre d'embauches en 2016

Source : Le Monde

Le record de 2011 est presque atteint. Selon des chiffres provisoires de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), publiés lundi 23 janvier, les déclarations d'embauches pour des contrats de plus d'un mois, hors intérim, ont atteint 6,18 millions en 2016 (dont 86,2 % en CDD). Soit un bond de 6,4 % par rapport à l'année précédente.

Pour la fin de l'année, entre octobre et décembre, l'organisme collecteur des cotisations de Sécurité sociale a enregistré 1,90 million de déclarations

d'embauches, dont 855 400 en CDI et 1,05 million en CDD. Les embauches sont en hausse quasi continue depuis mi-2014, flirtant désormais avec le pic de 1,91 million d'embauches enregistré au troisième trimestre 2011.

L'effet de l'aide embauche-PME

Mais malgré cette pause, l'indicateur affiche une très forte augmentation sur l'ensemble de l'année 2016 (+ 6,4 %), une croissance « notamment portée par la hausse des embauches en CDI (+ 9,5 %), tandis que celles en CDD de plus d'un mois augmentent plus modérément (+ 4 %) », détaille l'organisme.

Le bond enregistré l'année dernière coïncide avec la mise en œuvre de l'aide embauche-PME. Ce dispositif, reconduit jusqu'à la mi-2017, accorde une aide de 4 000 euros sur deux ans aux entreprises de moins de 250 salariés qui embauchent en CDI ou en CDD de plus de six mois un salarié payé jusqu'à 1,3 fois le smic.

L'industrie et la construction particulièrement dynamiques

Sur un an, « l'ensemble des grands secteurs est orienté à la hausse », selon l'Acos. Sinistrées respectivement depuis 2001 et 2008, l'industrie (+ 8,9 %) et la construction (+ 12,6 %) sont particulièrement dynamiques. Quant aux embauches du tertiaire, secteur qui concentre 70 % de l'emploi marchand en France, elles progressent de 5,7 %.

La hausse des embauches concerne les entreprises de toutes tailles, aussi bien celles de moins de 20 salariés (+ 6,2 %) que celles de plus de 20 salariés (+ 6,6 %). Quant aux CDD de moins d'un mois, qui représentent

sept embauches sur dix, elles progressent de 3,9 % sur un an.

La France fait le pari de l'intelligence artificielle

Source : Le Monde

Etablir une stratégie étatique pour l'intelligence artificielle à quatre mois de la fin du quinquennat peut sembler vain. C'est pourtant bien dans ce projet qu'Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du numérique et de l'innovation, et Thierry Mandon, son homologue à l'enseignement supérieur et la recherche, se sont lancés, vendredi 20 janvier. Avec le projet « France IA », l'Etat entend mobiliser la communauté française de l'intelligence artificielle pour valoriser ses capacités.

L'initiative consiste en la mise en place de sept groupes de travail. Ils porteront notamment sur un recensement des efforts déjà réalisés en matière d'intelligence artificielle en France (formation, recherche, entreprise, start-up), l'identification des besoins industriels, les capacités de financement et les conditions des transferts de connaissances vers l'industrie. S'y ajouteront des travaux sur les questions éthiques et sociétales liées à l'intelligence artificielle.

L'initiative peut paraître timide, alors que des pays comme les Etats-Unis ou la Chine avancent au pas de course sur ces sujets, à grand renfort d'investissements. Elle répond néanmoins à une vraie attente. En témoignent les débats organisés, jeudi 19 janvier, au Sénat par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst). Toute la journée, universitaires, chercheurs, penseurs, pouvoirs publics ont souligné le paradoxe d'une France aux

avant-postes du savoir et inaudible au niveau international. Financements complexes, concurrence des puissances étrangères – en particulier des géants américains, les GAFA, qui débauchent les meilleurs cerveaux français –, questionnements sur l'avenir du travail dans un monde dominé par les robots ont également agité l'assemblée.

Potentiel français

La conviction qu'il existe un potentiel français domine pourtant. « On a de très bonnes écoles, des chercheurs excellents, et d'un autre côté des start-up, des PME et des grandes entreprises qui ont besoin de ces compétences, mais la relation entre eux ne se fait pas complètement. On n'est pas dans une société où les chercheurs ont été incités à aller vers l'entreprise », souligne Bertrand Braunschweig, directeur de l'Inria, qui participera à l'initiative lancée par l'Etat. « Il était temps qu'on se mobilise. Il faut un projet national, il existe une communauté en France, pas forcément fédérée, il faut la galvaniser, aligner les vecteurs pour montrer nos qualités », abonde David Sadek, de l'Institut Mines-Télécom, qui participera également aux groupes de travail.

Une autre question taraude les milieux scientifiques français : est-ce que, comme pour Internet, la France risque d'avoir un train de retard. « Il n'est pas trop tard, mais il était grand temps », estime Axelle Lemaire, pour qui le prochain gouvernement « n'aura pas d'autre choix » que de poursuivre ce sillon.

Plus de 40 milliards d'euros dépensés dans les applications mobiles en 2016

Source : Le Figaro

Le marché a encore progressé de 40% l'année dernière, en particulier grâce aux jeux mobiles. Pokémon Go a battu tous les records.

Dix ans après le lancement de l'iPhone, qui a ouvert ce marché, la vente d'applications mobiles bat tous les records. Les développeurs ont récolté plus de 35 milliards de dollars (environ 32 milliards d'euros) l'an dernier grâce à l'App Store et au Play Store, en hausse de 40% par rapport à l'année précédente, selon des chiffres communiqués en début de semaine par App Annie. Cela signifie que le montant total dépensé par les clients, une fois ajoutée la commission d'Apple et de Google (le plus souvent 30%), est d'environ 45 milliards d'euros.

Dans le détail, pas moins de 90 milliards d'applications, gratuites et payantes, ont été téléchargées au cours de l'année (+15%). Des pays comme la Chine, l'Inde ou l'Indonésie conservent un important potentiel de croissance et expliquent en grande partie cette performance. La hausse des revenus est malgré tout mondiale, tirée par trois phénomènes conjoints:

Le temps passé dans les applications augmente encore plus vite que le nombre de téléchargements. App Annie estime que «900 milliards d'heures» ont été passées à parcourir des applications mobiles en 2016, soit 25% de plus que l'année précédente. Les développeurs savent de mieux en mieux en tirer profit de cette addiction. Ils proposent des enrichissements, sous forme d'achats supplémentaires («in-app»), que ce soit dans des jeux à l'origine gratuits ou dans des logiciels bureautiques.

Des activités entières migrent vers le mobile. Les applications sur smartphone deviennent le point d'entrée unique pour les jeux, le commerce en ligne, les médias, les transports. Au fur et à mesure que de

nouveaux secteurs basculent, les revenus augmentent d'autant. L'an dernier, la croissance a notamment été très soutenue dans la vidéo en ligne payante, souligne App Annie.

L'exceptionnel Pokémon Go. Le jeu mobile, sorti en plein cœur de l'été, a généré à lui seul 950 millions de dollars (890 millions d'euros) de recettes. Il a donc représenté, à lui seul, 10% de la croissance du marché en 2016. Pokémon Go symbolise bien toutes les mécaniques du succès pour une application mobile: un jeu gratuit, largement téléchargé, avec des revenus générés par des achats supplémentaires.

Les chiffres donnés cette semaine par App Annie ne concernent que la vente d'applications et les achats supplémentaires. Sur ce terrain, l'App Store continue à dominer le Play Store, avec des versements aux développeurs 30% supérieurs - 20 milliards de dollars sur iOS, contre 15 milliards sur Android -, malgré une base installée moindre. Cela n'intègre toutefois pas les gains grâce à la publicité, davantage utilisée dans les applications du Play Store. Les revenus combinés des développeurs avoisinent alors les 90 milliards de dollars. Un chiffre que l'on peut comparer aux recettes mondiales du cinéma (autour de 40 milliards de dollars) ou de la musique (15 milliards de dollars).

Le chômage va fortement baisser en 2016, une première depuis... 2007

Source : Le Figaro

Tous les experts s'attendent à une quatrième baisse d'affilée du nombre d'inscrits en catégorie A à la fin décembre, un «quatre à la suite» qui devrait porter à près de 150.000 le reflux sur l'année. Même si la

tendance est clairement à l'inversion de la courbe, les fondamentaux depuis 2012 restent toutefois négatifs. En toute logique et sauf énorme surprise, Myriam El Khomri ne devrait pas avoir, à 18h, à remiser son légendaire sourire. Au contraire. Pour la première fois depuis 2007, le nombre d'inscrits en catégorie A va baisser en France entière sur l'ensemble de l'année 2016. Donc le chômage au sens de Pôle emploi, et pas qu'un peu! Depuis le mois de janvier, l'inflexion était -à fin novembre- plus que significative et démontre que la courbe, si chère à François Hollande, a bel et bien fini par s'inverser: -137.200 chômeurs en France entière en catégorie A sur les 11 premiers mois de l'année, dont les 3 derniers orientés dans le bon sens, une première consécutivement depuis février 2008. «La France n'avait pas connu depuis 2001 une baisse aussi forte sur trois mois, s'était même félicité fin décembre Bernard Cazeneuve, le premier ministre, après la publication des chiffres de novembre. Ces résultats confirment que l'engagement du gouvernement pour l'emploi porte ses fruits».

Et il y a fort à parier -en incluant la possible baisse du mois de décembre qui sera confirmée, ou pas, à 18 heures- que le compteur devrait s'affoler un peu, pour dépasser peut-être peu ou prou la barre symbolique des 150.000 inscrits en moins sur l'ensemble de l'année. Une 4^e baisse en 4 mois donc (à laquelle la ministre du Travail, par un pessimisme qui ne lui ressemble pas ou pour se préparer mentalement au pire, ne croit pas vraiment), la 8^e de l'année, la 10^e depuis la nomination début septembre 2015 de Myriam El Khomri au ministère du Travail, la 12^e en 18 mois et la 16^e depuis l'élection de François Hollande à la présidence de la République en mai 2012. Ou pas. «Cette baisse du nombre de demandeurs d'emploi, qui s'inscrit désormais dans la durée, résulte notamment de la solide reprise des créations d'emploi salarié: près de

237.000 ont été enregistrées dans le secteur marchand au cours des 18 derniers mois consécutifs de hausse», avait justifié Myriam El Khomri il y a un mois, après le bon résultat des statistiques de fin novembre.

La perspective est, il faut bien l'avouer, positive même si elle arrive bien tardivement dans le quinquennat. Depuis 2007, dernière année où la France a vu son nombre de chômeurs baisser (de 259.400 précisément) au sens de Pôle emploi en catégorie A, le surplus d'inscrits est en effet hallucinant: +1.662.800 jusqu'à la fin 2015! Soit un bond de 76% par rapport au plus bas recensé huit ans plus tôt pour une Saint Sylvestre ou la population de deux villes comme... Marseille. La tendance était toutefois globalement à la baisse depuis l'élection de François Hollande, en passant de +299.600 en 2012 à +88.900 en 2015, mais il aura fallu attendre la dernière année pleine de son mandat pour que l'inversion se produise bel et bien.

Il faut dire que le gouvernement a mis le paquet pour parvenir à ce résultat: rallonge de 150.000 contrats aidés fin 2016, plan 500.000 de formation des chômeurs, aide à l'embauche dans les PME, montée en puissance de la garantie jeunes, développement du service civique... toute la politique a été orientée depuis des mois pour afficher une baisse, effective et durable, du chômage qui aurait dû permettre à François Hollande de se représenter à la présidentielle de 2017. «Ces reprises d'emploi sont également stimulées par les formations dont bénéficient notamment les demandeurs d'emploi dans le cadre du Plan 500.000 formations supplémentaires et qui leur permettent d'acquérir des compétences adaptées aux besoins des entreprises, avait précisé Myriam El Khomri le mois dernier. En novembre, 14.100 demandeurs d'emploi supplémentaires sont ainsi inscrits en catégorie D». Des bons résultats qui ne sont toutefois pas du uniquement

au plan de formation lancé par François Hollande en 2016 (si les entrées en stage explosent, les sorties aussi et le solde n'a que peu d'impact sur les données agrégées) et encore moins à des radiations qui ne sont pas plus élevées ou plus basses que d'habitude. La baisse du chômage enregistrée n'est donc pas liée à des manipulations statistiques en tout genre. Elle est réelle.

Reste que le bilan depuis le début du quinquennat, 4^e baisse ou pas en décembre 2016, est bien pauvre. Le nombre d'inscrits en catégorie A a bondi, au dernier pointage, de 574.300 en 55 mois, entre les mois de mai 2012 et novembre 2016. Et ce alors que le président de la République avait, dès septembre 2012, promis la fameuse inversion de la courbe pour la rentrée 2013 et au plus tard pour le 31 décembre de la même année. En vain. Si le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits en catégorie A a bien reflué à fin novembre de 21.200 en France entière depuis mai 2012, celui des seniors pointant à Pôle emploi a, quant à lui, explosé. De 305.900 précisément, ce qui représente une hausse de 51% en 55 mois, donc 9400 sur les 11 premiers mois de 2016...

Pis, le nombre de chômeurs de longue durée inscrits depuis plus d'un an dans les catégories A, B et C a quant à lui bondi de 777.400 en 55 mois, soit une hausse de près de 43% sur la période, pour frôler désormais les 2,6 millions de personnes. Seule note d'espoir: cette catégorie de chômeurs, la plus éloignée du marché du travail et donc la plus difficilement réinsérable, a connu en 2016 sa première inflexion de tendance depuis 2008. Sur les 11 premiers mois de 2016, le nombre de chômeurs de longue durée a en effet reculé 6 fois pour porter à 55.800 le reflux sur l'année. Avant mars, cet indicateur n'avait en effet diminué qu'une seule fois -et encore très timidement (-1500)-, en août 2013, le mois du bug SFR, en... 8 ans.

Les Français ont recyclé dix kilos de déchets électriques par habitant en 2016

Source : Le Figaro

L'éco-organisme agréé Eco-systèmes a collecté et recyclé 517.000 tonnes de déchets électriques l'an dernier. Soit une hausse de 12,3% par rapport à 2015. La France devient le premier pays européen à atteindre ces résultats.

Un bilan annuel sur le ton du satisfecit. L'éco-organisme agréé Eco-systèmes, dont la mission est d'organiser la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (les fameux DEEE), a annoncé ce mardi avoir collecté et recyclé 517.000 tonnes de déchets électriques en 2016. Un résultat en hausse de 12,3% par rapport à la collecte de 2015. Téléphones, réfrigérateurs, cafetières ... Cela représente l'équivalent de 10 kilos par habitant (contre 9 kilos en 2015). Depuis le 1^{er} janvier 2017, quelque 2,6 millions d'appareils ont été collectés, selon le compteur affiché sur le site d'Eco-systèmes.

«La France devient le premier grand pays européen à atteindre les 10 kg/habitant, au sein d'une filière de qualité», se félicite Mélissa Bire, responsable des collectes solidaires en ville d'Eco-systèmes sur Twitter. «Eco-systèmes a collecté 318 millions d'appareils électriques usagés en dix ans, soit 3,25 millions de tonnes», souligne par ailleurs la responsable au sein l'entreprise à but non lucratif créée par 33 producteurs et distributeurs d'appareils électriques et électroniques. Pour répondre aux exigences de Bruxelles, dans le cadre de la directive DEEE qui prévoit que chaque éco-organisme collecte en 2020 l'équivalent de 65% du poids des appareils mis sur le marché, la filière doit

atteindre le cap ambitieux de 14 kilos de DEEE recyclés par habitant en 2020.

Le recyclage progresse pour l'ensemble des quatre familles d'appareils - gros électroménager froid, hors-froid, écrans et petits appareils électriques - en 2016, qui affichent des taux de croissance compris entre 5 et 16% de croissance, selon les produits. Ainsi, le flux des écrans, qui était en baisse depuis 2011, a enregistré cette année un bond de 16%. «Les deux grands événements sportifs internationaux de l'été 2016, et le passage à la TNT HD ont fortement conduit les habitants consommateurs à se séparer de leurs anciens écrans en magasins et en déchetteries», explique Eco-systèmes.

Huit appareils inutilisés chez chaque Français en moyenne

Autre bonne nouvelle: la collecte et le recyclage des petits appareils, comme les sèche-cheveux ou les portables, rattrape un peu de son retard. Ces produits, qui sont restés longtemps difficiles à capter, ont vu leur collecte augmenter de 10,8% l'an dernier. Il faut dire que la filière n'a pas lésiné sur les moyens, que ce soit en lançant des campagnes de communication ou en accélérant le développement de points de collecte, notamment dans les supermarchés ou enseignes de bricolage, pour inciter le consommateur à se débarrasser correctement de ses appareils. Entre la distribution, les collectivités locales et les centres Emmaüs, la filière compte aujourd'hui quelque 12.000 points de collecte en France.

La marge de progression reste toutefois énorme. Chaque année, les Français jettent 20 kilos de DEEE. La moitié seulement est donc collectée et recyclée. «Tout d'abord, la démarche est contraignante pour le consommateur. Il doit rapporter lui-même les produits

usagés à un point de collecte ou à la déchetterie», confiait récemment au Figaro Mélissa Bire. «D'autre part, la filière du recyclage a 10 ans, ce qui est relativement jeune pour être très connue du grand public. Le dispositif et l'intérêt du recyclage des DEEE sont encore flous pour le consommateur. D'autant plus que ces DEEE vont de la clé USB au réfrigérateur, en passant par les écrans, les mobiles ou les appareils à raclette!»

Un manque d'information qui explique sans doute pourquoi, d'après une récente étude sénatoriale, les Français conservent chez eux 100 millions de téléphones usagés. Et selon Eco-Systèmes, qui a réalisé une grande enquête ces trois dernières années, ils déclarent détenir chez eux en moyenne 8 appareils inutilisés, principalement des appareils photo, téléphones et ordinateurs. Au total, on dénombre 99 appareils électriques par foyer.

Éolien, solaire, bois de plus en plus compétitifs en France

Source : Le Figaro

L'éolien terrestre, les centrales solaires au sol et le bois chez les particuliers sont des énergies de plus en plus compétitives en France, même si cela n'enlève pas encore le besoin de soutien public, selon une étude diffusée mercredi.

Publié par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), ce document illustre "un résultat positif et attendu des politiques de soutien mises en place en France", a commenté à l'AFP Bruno Lechevin, président de l'Ademe.

L'Ademe a déterminé pour chaque énergie des plages de variation du coût de production par mégawattheure, en fonction du coût d'investissement, de la qualité de la ressource disponible et de l'évaluation du risque pour les investisseurs.

Pour l'éolien terrestre, cette plage de coût est comprise entre 57 et 91 euros le mégawattheure (MWh), en fonction notamment des technologies d'éoliennes utilisées, preuve d'une "technologie mature", note l'étude, qui vise encore une baisse de 10% à 15% d'ici 2025.

Dans le solaire, les centrales au sol ont vu leurs coûts divisés par six entre 2007 et 2014 pour fluctuer désormais entre 74 et 135 euros/MWh. Et ils devraient encore reculer de 35% à horizon 2025.

Outre la production d'électricité, l'étude de l'Ademe conclut que les solutions de bois-énergie pour les particuliers, première énergie renouvelable en France, "offrent des coûts de revient moins élevés que leurs concurrents conventionnels". Ils s'échelonnent entre 48 et 103 euros/MWh, contre 84 euros pour le gaz et 153 euros pour le chauffage électrique.

Mais selon l'Agence, ces progrès n'empêchent pas que les énergies renouvelables nécessitent encore des soutiens publics, notamment dans les filières qui ne sont pas encore forcément compétitives, comme le solaire sur bâtiment, l'éolien en mer ou la biomasse collective et industrielle, et celles qui émergent tout juste, comme les énergies marines. "Le système évolue tellement vite qu'il faut avoir plusieurs cordes à son arc. Il faut faire émerger des énergies qui prendront le relais demain", et garder la capacité de s'adapter aux évolutions technologiques et du marché, a justifié Bruno Lechevin.

Par ailleurs, le coût n'est pas le seul élément qui entre en jeu dans le déploiement d'installations renouvelables. Le président de l'Ademe évoque "d'autres freins", comme les potentiels conflits d'usages, l'acceptabilité sur les territoires et les procédures réglementaires.

Bâtiment: activité en hausse en 2016

Source : Le Figaro

Le secteur du bâtiment a vu son volume global d'activité augmenté de 1,5%, en 2016, révèle franceinfo, ce jeudi. Dans le détail, le bâtiment neuf a enregistré une hausse de 2,5% sur l'année. Pour cette année, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (Capeb) table sur une augmentation entre 1,5% et 2%.

Le président de la Confédération attribue cette hausse à "des mesures qui ont été prises courant 2015 et mises en application en 2016, comme par exemple la loi Pinel qui a permis de relancer la construction dans le neuf, les crédits qui sont plus bas et la TVA à 5,5% pour la rénovation énergétiques".

"Il faut attendre plusieurs mois pour que [l'emploi] redémarré parce qu'à partir du moment où vous avez des carnets de commandes qui redémarrent vous n'allez pas embaucher tout de suite", nuance-t-il. "L'économie doit être porteuse dans les 100 jours qui vont arriver et dans les 100 jours qui suivront l'élection présidentielle, il faudra que des mesures soient prises en conséquence".

COMMERCE

Bouygues Telecom connecte les campagnes à Internet grâce à la 4G

Source : Le Monde

La petite commune de Neuville-de-Poitou, dans la Vienne, vit les paradoxes de la fracture numérique. Côté téléphonie mobile, pas de problème. Ses 5 000 habitants accèdent à l'Internet haut débit en 4G. En revanche, difficile pour les Neuvilleois d'avoir une connexion à l'Internet fixe de bonne qualité. Bouygues Telecom a donc vu dans cette ville proche de Poitiers le terrain de jeu idéal pour tester une nouvelle offre d'accès à Internet, reposant sur son réseau 4G. « Internet est devenu une nécessité absolue. La qualité médiocre de l'accès participe au sentiment d'exclusion », justifie Didier Casas, directeur général adjoint de l'opérateur de télécommunications.

Les habitants de Neuville-de-Poitou ont fait partie des premiers à expérimenter la nouvelle offre de Bouygues Telecom, qui se matérialise par une box branchée sur le réseau 4G de l'opérateur. De la taille de deux grosses boîtes d'allumettes empilées l'une sur l'autre, cette nouvelle box est équipée d'une carte SIM et se branche simplement sur le réseau électrique. « Elle supporte 32 appareils », précise Didier Casas.

L'offre, qui a déjà trouvé preneur à Neuville-de-Poitou, sera commercialisée à partir du 23 janvier au prix de 29,99 euros par mois, un montant auquel il faut ajouter 3 euros de location de la box. Contrairement à une offre ADSL classique, commercialisée au même prix, le consommateur n'a ni le téléphone ni la télévision. Mais c'est le prix à payer pour avoir un accès Internet en illimité, par le biais de la 4G. « Pour la télévision, il y a des alternatives, comme le satellite ou la TNT », rappelle Didier Casas.

La nouvelle box ne sera pas disponible sur tout le territoire, mais sera commercialisée auprès des 10

millions de foyers situés dans les zones peu denses. « Elle sera proposée aux endroits où nous développons notre réseau mobile avec SFR », explique Didier Casas. En 2014, la filiale de Bouygues a conclu un accord de co-construction de son réseau mobile avec SFR dans les zones les moins denses, couvrant 57 % de la population.

Occuper le terrain

Bouygues Telecom ne fait pas de promesse en termes de débit. « Il s'agira des débits de la 4G. Cela dépendra donc de la fréquentation du réseau mobile », complète le directeur général adjoint de l'opérateur.

Cette nouvelle offre représente pour l'opérateur un moyen d'occuper le terrain de l'Internet fixe dans les territoires les moins peuplés, sans avoir le besoin de trop investir. Dans ces zones, ce sont surtout ses concurrents qui font entendre leur voix, en déployant de la fibre, le cas échéant aux côtés des collectivités territoriales. La France a en effet engagé un vaste plan d'investissements afin de couvrir la quasi-totalité de la population en Internet très haut débit d'ici 2022.

Dans ce contexte, la nouvelle box de l'opérateur représente une première réponse aux besoins du public. « Nous considérons que notre mission est d'apporter Internet au plus grand nombre. Mais la réponse technologique à ce besoin n'est pas unique. Il y a des zones qui n'auront pas la fibre avant longtemps », avance Didier Casas.

Et même si demain la fibre se déploie sur ces territoires, pas sûr que les clients laissent pour autant tomber leur box Bouygues Telecom. De fait, dans le fixe, la volatilité est moindre que dans le mobile, où les utilisateurs naviguent rapidement d'un opérateur à l'autre.

Mais pas question pour Bouygues Telecom de renoncer à investir dans la fibre. L'opérateur a prévu de « faire des annonces » à l'occasion de la publication de ses résultats annuels en février. « Nous avons déjà plus de 100 000 clients », rappelle Didier Casas.

Force est de constater que jusque-là le petit poucet des télécommunications reste loin derrière ses concurrents en termes d'investissements. Il s'est fixé comme objectif de construire 2 millions de prises raccordables à la fibre fin 2016, pour atteindre 20 millions en 2022. Mais au 30 septembre, Free (dont le fondateur, Xavier Niel, est actionnaire à titre personnel du Monde) en revendiquait 4 millions, quand Orange, numéro un dans le domaine, en possède déjà 6,3 millions. Quant à SFR, il en affiche plus de 8 millions, mais ses chiffres comprennent à la fois la fibre et ses connections au câble.

Parmalat: chiffre d'affaires en hausse en 2016 à 6,49 milliards d'euros

Source : Le Figaro

Le groupe agroalimentaire italien Parmalat, contrôlé par le français Lactalis, a annoncé mercredi avoir enregistré au cours de l'année 2016 un chiffre d'affaires de 6,49 milliards d'euros, en hausse de 1,2%. Le résultat opérationnel brut s'est élevé à 459,2 millions d'euros, en hausse de 3,3% sur un an, selon ce communiqué publié à l'issue d'un conseil d'administration ayant examiné les données préliminaires pour 2016. « Nous avons assisté au cours d'une grande partie de l'année à une offre excessive de lait, en tant que matière première, à l'échelle mondiale », a précisé Parmalat. « Parmi les principaux pays pour le groupe, la situation reste critique au Venezuela, étant donné l'incertitude aussi bien économique que politique et la

forte hausse des prix à la consommation", a ajouté le groupe. D'une manière générale, les "incertitudes persistent en Amérique latine, en particulier au Brésil, en raison du contexte macro-économique difficile". La trésorerie est cependant passée de 310,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 à 334,4 millions un an plus tard. Samedi, le gendarme boursier italien, la Consob, a réclamé des informations supplémentaires à Lactalis concernant l'offre publique d'achat qu'il entend lancer sur la partie du capital qu'il ne détient pas encore dans Parmalat, ce qui met ainsi en suspens cette OPA. L'OPA doit porter sur 12,26% du capital (dont Lactalis détient déjà 87,74%) et s'effectuer au prix de 2,80 euros par action, avait indiqué le groupe français le 27 décembre. Un porte-parole de Lactalis a expliqué à l'AFP qu'il n'y avait "pas de suspension définitive de l'offre par l'autorité des marchés mais une suspension momentanée, un décalage qui pourrait aller jusqu'à 15 jours, pour répondre à des questions sur des dossiers juridiques en cours chez Parmalat". Lactalis a pris le contrôle du groupe agro-alimentaire italien en 2011 via une OPA hostile, mais a connu régulièrement de fortes tensions avec certains actionnaires minoritaires, qui lui reprochent son "opacité" et une partie de la politique engagée.

TRANSACTIONS & CONTRATS

Alstom investit dans les minibus autonomes du français EasyMile

Source : Le Monde

Les voyageurs qui traversent le pont Charles-de-Gaulle, entre la gare de Lyon et la gare d'Austerlitz, à Paris, vont pouvoir très bientôt les essayer. Des navettes électriques EZ10 sans conducteur de la société -EasyMile – des minibus de douze places, six assises, six debout – vont être testées par la RATP, lundi 23 janvier,

entre les deux -gares parisiennes, pendant deux mois et demi.

Ces drôles de véhicules sans pédales ni volant, jusqu'ici chasse gardée des start-up, commencent à intéresser les industriels de la mobilité. Ainsi Alstom a-t-elle annoncé, le 19 janvier, avoir investi 14 millions d'euros dans EasyMile, jeune entreprise toulousaine fondée en 2014. Celle-ci est l'un des leaders mondiaux du secteur.

L'objectif de l'opération ? Mettre en place un partenariat commercial, afin de proposer des solutions intégrées destinées au transport urbain dit du « bout de ligne ». Alstom, qui siègera au conseil d'administration d'EasyMile, veut ainsi compléter son -offre classique de trains, de métros et de tramways. Sortir des rails, en quelque sorte.

« Notre positionnement sur le marché mondial »

En effet, la petite navette permet un transport sur route sans conducteur depuis une station de métro, de bus ou de tram jusqu'à une destination finale dans un quartier ou dans une zone limitée. Le tout, à une vitesse maximale de 20 kilomètres-heure. Depuis avril 2015, l'EZ10 a été déployée sur plus de cinquante sites dans quatorze pays en Asie, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Europe.

« Avec cet investissement, nous allons explorer de nouveaux territoires, afin, à terme, de proposer des solutions de transport intelligent pour le dernier kilomètre, explique Bruno Marguet, directeur de la stratégie chez Alstom. Il n'est pas question de se substituer au partenaire industriel d'EasyMile, Ligier, qui fabrique les navettes. Ce que nous apportons, c'est d'abord notre positionnement sur le marché mondial et

des partenariats avec nos clients sur la mobilité de demain. »

Alstom n'est pas le seul industriel de poids à lorgner ces petits engins sans chauffeur. Navya, l'autre leader mondial du secteur – une start-up française également –, a levé 30 millions d'euros, en novembre 2016. Keolis, opérateur de transport dans le monde entier, filiale de la SNCF, faisait partie du tour de table ainsi que Valeo, équipementier automobile français de rang mondial. Vraies capacités d'autonomie

Les navettes Arma de Navya – très semblables aux EZ10 d'EasyMile – étaient présentées au Salon de l'électronique grand public de Las Vegas, du 3 au 8 janvier, sur la piste d'essais de Valeo, qui fournit une partie des capteurs de l'engin. Dans la foulée, elles ont été testées, du 11 au 20 janvier, dans le centre-ville de Las Vegas, où Keolis gère le réseau de bus.

La filiale de la SNCF exploite également, depuis cet été, le même minibus à Lyon, dans le quartier Confluences. Navya, qui est une société lyonnaise, affirme avoir vendu une trentaine de ses navettes dans plusieurs pays et avoir transporté plus de 100 000 passagers depuis septembre 2015.

Après les Lyonnais, ce seront donc les Parisiens qui pourront essayer, dès lundi 23 janvier, ces véhicules, doués, en théorie, de vraies capacités d'autonomie. Des performances que la RATP n'a pas souhaité tester au-delà du raisonnable. Entre les gares de Lyon et d'Austerlitz, les navettes n'auront pas le droit de traverser les carrefours, qui posent encore de sérieux problèmes au logiciel du minibus. Elles resteront sur le pont.

Un emprunt record émis par EDF au Japon

Source : [Le Figaro](#)

Le groupe français EDF a annoncé vendredi avoir emprunté au Japon 137 milliards de yens (1,1 milliard d'euros) à travers des obligations dites "samouraï" ayant une maturité de 10 ans et plus, ce qui représente un record pour ce type de produits.

EDF a émis au total quatre obligations sur ce marché surnommé "samouraï" car il est réservé à des emprunteurs étrangers émettant des produits financiers libellés en yens. La principale obligation, d'une valeur de 107,9 milliards de yens, a une maturité de 10 ans assortie d'un taux de 1,088%.

Le groupe a aussi proposé, pour 3,1 milliards de yens, une obligation d'une maturité de 20 ans à un taux de 1,870%, ce qui, selon EDF, "représente la maturité la plus longue jamais émise sur le marché samouraï". L'électricien a enfin émis deux obligations vertes (ou "green bonds") pour un montant total de 26 milliards de yens devant servir à financer des investissements en faveur de la transition énergétique et écologique. Avec cette opération, "EDF ouvre le marché samouraï +green+ et continue ainsi de participer activement au développement des +green bonds+ comme outils de financement de la transition énergétique", remarque le groupe.

De façon générale, "la participation à l'opération d'un nombre très élevé d'investisseurs japonais permet au groupe EDF de poursuivre la diversification de sa base d'investisseurs", souligne l'entreprise.

Très endetté, EDF est confronté à d'importants investissements ainsi qu'à une concurrence accrue en France, son principal marché, qui se conjugue à un

contexte énergétique morose en Europe, avec une chute des prix de l'électricité.

Alstom : premier contrat de tramway à Taïwan

Source : [Le Figaro](#)

Alstom a annoncé lundi avoir obtenu de China Steel Co. un contrat qui prévoit la fourniture de 15 tramways Citadis pour la phase 2 du projet de tramway de Kaohsiung, dont la mise en service commercial est prévue pour 2019. Ce projet de tramway est le premier d'Alstom à Taïwan.

La phase 2, qui s'étend sur 13,4 km et inclut 23 stations, fait partie de la ligne de tramway de Kaohsiung qui mesurera 22,1 km de long et comprendra 37 stations. Les 15 tramways Citadis X05 seront conçus et fabriqués par le site Alstom de La Rochelle, en France.

Cerba passe sous pavillon étranger

Source : [Le Figaro](#)

Le fonds de pension canadien PSP Investments et le suisse Partners Group reprennent les rênes du champion français des analyses biologiques.

Cerba, le champion français des analyses biologiques avec 300 laboratoires et 4200 collaborateurs, a trouvé ses nouveaux actionnaires. Le fonds de pension canadien PSP Investments (116,8 milliards de dollars d'actifs) et le suisse Partners Group (57 milliards de dollars d'actifs) reprennent les rênes auprès du français PAI, entré au capital en 2010. Cerba, qui en est à sa quatrième opération de LBO (rachat par de la dette) depuis 1998, était alors valorisé 500 millions d'euros, contre environ 1,9 milliard aujourd'hui. Les nouveaux actionnaires, qui se sont unis pour damer le pion au

fonds Apax, ont accepté de payer le prix fort, déboursant plus de dix fois l'excédent brut d'exploitation.

Il faut dire que l'histoire récente de Cerba, fondé en 1967, fait pâlir d'envie: mêlant croissance organique et externe, avec plusieurs dizaines de rachats depuis 2010, le groupe est devenu un champion européen. Son chiffre d'affaires, réalisé certes encore à 80 % en France, est passé de 250 millions à 650 millions d'euros. Sa présidente, Catherine Courboillet, souhaite développer les ventes, qu'elle compte doubler d'ici à six ou sept ans, en s'installant dans d'autres pays européens, mais aussi au Moyen-Orient et en Afrique (nos éditions du 19 décembre dernier).

200 managers et biologistes entrèrent au capital

Autre axe de croissance, l'extension de la gamme, qui compte des analyses classiques mais aussi des tests sur le génome, les maladies métaboliques, le cancer, tout comme des analyses de biologie préventive (bilans d'oligoéléments...) et même de biologie vétérinaire. Cerba prend en exemple son centre de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), où 30.000 échantillons venus du monde entier sont traités chaque jour.

Lors de l'arrivée de ces deux fonds, 200 managers et biologistes entrèrent au capital, en plus des 200 existants. Ce sera une preuve de leur confiance en la capacité de PSP Investments et Partners Group à soutenir Cerba dans un secteur en consolidation. En 2015, le leader européen Eurofins avait racheté Biomnis et Bio-Access et en novembre cinq acteurs français se sont regroupés sous la houlette de Bpifrance.

PSA bientôt de retour en Inde

Source : Le Figaro

Le groupe automobile français PSA va annoncer son retour en Inde via une co-entreprise avec le conglomérat familial CK Birla, ont affirmé lundi Les Échos.

Interrogé à ce sujet par l'AFP, PSA (marques Peugeot, Citroën et DS) s'est refusé à tout commentaire, alors que son président du directoire Carlos Tavares doit donner une conférence de presse mercredi à Paris. Le siège indien de CK Birla n'était pas joignable lundi en fin de journée.

Selon le quotidien économique français, la co-entreprise chapeautera une usine à Chennai (Tamil Nadu, sud-est) où des voitures PSA remplaceront à terme sur les chaînes des modèles Mitsubishi actuellement produits par CK Birla.

Gerflor et Paprec s'allient

Source : Le Figaro

Le fabricant français de revêtements de sol Gerflor et le groupe de recyclage Paprec ont annoncé mardi la création d'une co-entreprise pour recycler certains rebuts de fabrication de sols, un investissement conjoint de 3 millions d'euros, ont annoncé les deux entreprises. Baptisée Floor to Floor, cette co-entreprise détenue à parité entre les deux partenaires se traduira dans un premier temps par la création "d'une ligne de recyclage dédiée sur le site de Paprec à Trémentines" (Maine-et-Loire), a indiqué à l'AFP Sébastien Petithuguenin, directeur général de Paprec.

L'objectif est de traiter d'ici trois ans 5.000 tonnes de chutes de revêtements de sol issues des usines de Gerflor en France. Le PVC utilisé par le fabricant de

revêtements de sol "est à la fois souple et peu dense, et son recyclage est un vrai défi technique", explique M. Petithuguenin. Grâce à ce partenariat, "quasiment 100% de nos produits seront recyclés", contre 90% aujourd'hui, ajoute Bertrand Chammas, PDG de Gerflor, un des leaders mondiaux sur son secteur avec 830 millions d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier. Une fois recyclée, la matière reviendra dans le cycle de production de l'entreprise. Par rapport à l'achat d'une matière première vierge, le PDG de Gerflor assure s'y retrouver financièrement.

"On équilibre les coûts d'achat en fonction de l'évolution du cours des matières premières", indique-t-il, mettant aussi en avant son "engagement pour une économie circulaire". A terme, les deux entreprises veulent aussi collecter et traiter les chutes de revêtements de sols issues des chantiers de construction.

Atos: contrat avec l'Australie

Source : Le Figaro

Le groupe informatique français Atos a annoncé mardi avoir remporté un contrat avec deux autres prestataires pouvant aller jusqu'à 2,2 milliards d'euros pour la fourniture de services informatiques au gouvernement d'Australie occidentale. Le contrat "sera réparti entre Atos et deux autres prestataires" sur une période de cinq ans renouvelable "cinq années supplémentaires avec le gouvernement d'Australie occidentale", selon un communiqué du groupe. "En tant que l'un des trois prestataires sélectionnés, Atos fournira des services de Cloud Computing et d'infrastructures réseaux et communications dans le cadre de ce contrat pluri-ministériel de cinq ans", est-il précisé.

La société informatique fournira également son expertise pour accompagner "la transformation digitale du gouvernement" et "l'aider à passer d'un modèle +propriétaire+ à celui basé sur la consommation réelle". Elle espère ainsi offrir "de meilleurs services à travers le territoire à des citoyens de plus en plus mobiles et connectés". "Les nouvelles mesures vont moderniser les technologies de l'ensemble du gouvernement et lui fourniront la plateforme technique nécessaire à la poursuite de sa stratégie", s'est félicité le ministre d'Australie occidentale de l'Innovation, Bill Marmion, cité dans le communiqué.

Atos réalise un chiffre d'affaires annuel de 12 milliards d'euros et compte environ 100.000 collaborateurs répartis dans 72 pays.

La biotech Lysogene veut lever 30 à 39 millions d'euros

Source : Le Figaro

La société française de biotechnologie Lysogene, spécialisée dans la thérapie génique pour des maladies rares pédiatriques d'origine neurologique, compte lever de 30 à 39,7 millions d'euros environ en s'introduisant à la Bourse de Paris, selon un communiqué publié mercredi.

Lysogene va émettre 3,75 millions d'actions nouvelles à un prix unitaire compris entre 6,80 et 9,20 euros.

L'offre publique, qui démarre mercredi et qui court jusqu'au 6 février inclus, comprend une clause d'extension de 15%, ainsi qu'une option de surallocation de 15% supplémentaires.

Vallourec cède l'aciérie de Saint Saulve à Asco

Source : Le Figaro

Vallourec a annoncé jeudi avoir bouclé un accord prévoyant la cession d'une participation majoritaire dans son aciérie de Saint Saulve (Nord) au belge Asco Industries.

L'accord prévoit la reprise des 320 salariés du site dans le cadre de la création d'une coentreprise détenue à 40% par le français et à 60% par Asco Industries. "Cette cession s'inscrit dans le plan de transformation de Vallourec, dont l'essentiel des étapes est désormais franchi. Elle va permettre à l'aciérie de Saint Saulve d'écrire avec Asco Industries une nouvelle page de son histoire, tout en continuant à approvisionner Vallourec en aciers spéciaux", déclare le PDG de Vallourec, Philippe Crouzet, dans un communiqué.

Les deux partenaires s'engagent à s'approvisionner auprès de l'aciérie dont le plan de charge devrait atteindre un rythme annuel de 275.000 tonnes dès la fin de l'année.